

Le Chef  
du  
Département politique  
fédéral



Berne, le 1er avril 1943.

Au Chef du Département militaire fédéral,

B e r n e .

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le problème des Commissions médicales mixtes a provoqué ces derniers mois un certain nombre de questions et de discussions qui m'ont amené à faire préciser, à l'intention de mes services, leur nature, leur situation et leur fonctionnement. Je pense que vous aurez quelque intérêt à vous en rendre compte vous-même. C'est pourquoi je me permets de vous adresser l'exposé établi à cet effet pour mes divisions et le délégué aux oeuvres d'entr'aide internationale. Pour le cas où vous jugeriez utile de le transmettre au Commandement de l'Armée, vous en trouverez en annexes six exemplaires.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

Annexes: 6.

*S. G. G. G.*

*M. Dupuis*

*Don A. K. K. K.*



*An Akto (3 exp) 3. K.  
2. 4. 43.  
sol. 5. 4. 43 H*

